Le 15 mars 2020.

En raison de la propagation du covid-19, le ministère de l’intérieur a décidé la fermeture de TOUTES les auto-écoles et INTERDIT TOUS LES COURS THEORIQUES OU PRATIQUES.

Nous restons joignables par mail

[contact@autoecoleregis.com](mailto:contact@autoecoleregis.com)

Nous ignorons la durée de cette mesure de restriction.

Tous les candidats ayant des séances programmées et ne pouvant être maintenues en ont été informés par TELEPHONE ET/OU MAILS.

Merci de votre compréhension et bon courage pour cette période particulière.

Cyril.